

Michel Camau
Professeur à
l'Institut d'Etudes Politiques
d'Aix-en-Provence

Le projet maghrébin: Occident arabe, Afrique du Nord française et région méditerranéenne

Le vocable *Maghreb* est désormais passé dans l'usage courant pour désigner les pays d'Afrique du Nord et plus particulièrement le Maroc, l'Algérie et la Tunisie. Il recouvre en réalité une pluralité de significations. En schématisant, il est possible de considérer que celles-ci relèvent de deux grandes catégories, relevant respectivement de la connaissance et de l'action.

Les unes se rapportent à une région observable et définissable sur les plan géographique, historique et anthropologique ; elles explicitent un « fait maghrébin » ou « Maghreb-en soi », pour ne pas dire un « Maghreb objectif ». Les autres connotent un projet, une tentative de construction qui donnerait consistance à un acteur historique et à un espace politique doté d'une logique propre. Sous cet angle, nous pourrions nous référer à une « idée maghrébine » ou « Maghreb-pour soi ».

Ainsi, il en irait du Maghreb comme, par exemple, de l'Europe, terme qui désigne non seulement un continent mais également un processus d'édification d'un ensemble appelé à dépasser ses composantes nationales et étatiques. Mais à vrai dire, comparé à l'Europe, le Maghreb témoigne d'un déficit d'intégration. Bien plus, les limites du Maghreb-pour soi ne peuvent être dissociées des relations euro-maghrébines sur la longue durée.

L'aire maghrébine peut être caractérisée, en effet, par une tension entre deux représentations spatiales des identités : une représentation Est-Ouest inhérente à l'histoire et à la culture arabes (*Maghreb* signifie « Occident » en arabe et s'entend par référence au *Machreq* ou « Orient ») et une représentation Nord-Sud relevant d'une perspective euro-méditerranéenne (la rive Sud de la Méditerranée ou « Afrique du Nord »). Le fait maghrébin a correspondu à une coupure historique avec l'Orient arabe. Il s'est, en effet, traduit par l'émergence d'Etats territoriaux dans le cadre d'une

confrontation avec la rive Nord de la Méditerranée. L'impact colonial a durci les traits du Maghreb-en soi en pesant dans la différenciation des trajectoires nationales et leur extraversion méditerranéenne. La domination française a certes contribué à l'apparition des premières formulations de l'idée maghrébine au sein de mouvements nationaux en lutte avec la même puissance coloniale. Mais elle en a imposé les limites. Cette contradiction perdure présentement à travers la mise en place d'un dispositif euro-méditerranéen de libre échange

1. Historicité du fait maghrébin

Les anciens géographes arabes se référaient à l'*île du couchant* (*Jazirat el Maghrib*), pour spécifier, dans leur cosmogonie, une région délimitée par l'Atlantique, la Méditerranée et le Sahara. A défaut de rester une île, le Maghreb est demeuré une notion de la géopolitique arabe.

De ce point de vue, la dénomination *Maghreb* est indissociable de la Méditerranée mais ne relève pas, à proprement parler, d'un idiome méditerranéen. Du moins, la Méditerranée concourt-elle, en la circonstance, à une démarcation d'avec un autre « monde ». Il n'est de Maghreb qu'arabe et par rapport à un « monde », lui-même, arabe.

Cependant les particularités géographiques et culturelles de l'Occident arabe n'ont pas connu de traduction politique stable et durable. La région a été le théâtre de tentatives de constructions impériales avec les dynasties fatimide (X^e siècle), almoravide (XI^e-XII^e siècles) et almohade (XII^e-XIII^e siècles). Mais ces formations impériales se sont déployées dans un Maghreb à géométrie variable, oscillant entre l'Orient (califat fatimide) et l'Andalousie, avec pour toile de fond les conflits déchirant ou défiant le *Dar el islam*.

Paradoxalement, l'avènement du fait maghrébin a correspondu à la fin de cette séquence historique où, observait Braudel, « la grande histoire » se jouait sur la scène de la Méditerranée et y mobilisait les conflits au nom du *jihad* et de la *croisade*¹. Il procède d'un changement décisif à l'échelle du Monde méditerranéen et du Monde arabo-musulman : le déclassement de la Méditerranée avec le double basculement des

empire espagnol et ottoman vers l'Ouest et l'Est a figé les contours d'un Maghreb quadripartite esquissés aux XIV^e-XV^e siècles². Autrement dit, la spécification d'un sous-ensemble maghrébin est significative d'une fragmentation et d'un enfermement sur un territoire balisé et traversé par des frontières, dans un face à face avec la rive nord de la Méditerranée.

L'amorce, dès la fin du XVI^e siècle, de constructions étatiques préfigurant les États maghrébins contemporains marque tout autant la transmutation du Maghreb en région méditerranéenne que le début d'un processus de déconstruction et reconstruction des identités dominé par la confrontation entre les deux représentations du monde, Est-Ouest et Nord-Sud, déjà évoquées, le découplage d'avec l'Orient et la fragmentation interne.

Les États territoriaux maghrébins ont émergé et pris corps dans les conflits et les échanges avec l'autre rive, l'Europe du Sud faisant ainsi figure d'*extérieur constitutif* d'un Maghreb cessant de "vivre au rythme de l'Orient"³. Le trait a consacré la dégénérescence d'un principe de légitimité, le califat, revendiqué dans le passé par les formations impériales⁴. Ce déficit de légitimité est symptomatique de la distance entre fait maghrébin et idée maghrébine. Celle-ci ne fait pleinement sens que dans un retour sur l'histoire ou dans une projection sur l'avenir.

2. L'impact colonial

L'expansionnisme européen et la colonisation, durant les XIX^e-XX^e siècles ont accentué les traits du fait maghrébin.

Dans une perspective euro-centrée, l'axe Est-Ouest faisait place à un axe Nord-Sud, l'Occident arabe devenant rive Sud de la Méditerranée ou Afrique du Nord. Cette dernière appellation, telle qu'elle a prévalu dans le lexique de l'historiographie coloniale française⁵, tendait à nier toute consistance au fait maghrébin et toute pertinence à l'idée maghrébine. Ainsi, E.F. Gautier, par exemple, soutenait que la région en cause, le Maghreb, n'avait pas véritablement de nom puisqu'elle n'aurait jamais eu d'existence politique distincte⁶. Parler d'Afrique du Nord revenait à nier un type d'historicité pour lui en substituer un autre : il n'y avait d'Afrique du Nord que « française ».

Mais avec la poussée des mouvements nationaux, l'on a assisté à une activation du *Maghreb arabe* comme dessein politique, à l'amorce d'un Maghreb-pour soi. Ce projet se caractérisait par une bipolarité, avec d'une part les flux d'échanges inhérents à la domination coloniale et d'autre part l'attraction de l'Orient arabe.

Il subissait l'emprise de « l'Afrique du Nord française » dans la mesure où celle-ci dessinait le cadre de l'action politique. A ce propos, on mentionnera pour mémoire deux principaux jalons : l'Etoile Nord-Africaine, organisation issue de l'immigration ouvrière maghrébine en France, qui figure aux origines de l'une des principales composantes du mouvement national algérien ; l'Association des Etudiants Musulmans Nord-Africains en France (AEMNA), qui constitua l'un des principaux agents de socialisation politique de plusieurs générations de cadres algériens, marocains et tunisiens.

Le projet maghrébin ne se cantonnait pas à cette communauté de destin liée aux contraintes et ressources inhérentes au cadre colonial. Il faisait également sens par référence à la Nation arabe, aux liens de solidarité avec le Machreq. Le Bureau du Maghreb Arabe au Caire a, pour ainsi dire, institutionnalisé cette dimension nationaliste arabe, dont ont témoigné dès 1947 les volontaires maghrébins engagés dans les combats en Palestine. Bourguiba lui-même, dont les réticences à l'égard de l'arabisme sont bien connues, se rendit au Caire et en Syrie au lendemain de la deuxième guerre mondiale pour rechercher des appuis en faveur de la cause tunisienne.

La bipolarité du projet maghrébin, pris entre l'Afrique du Nord française et la solidarité arabe, devait trouver l'une de ses illustrations les plus fortes dans le conflit opposant en 1955-1956 Bourguiba et Ben Youssef en Tunisie. Cette lutte de factions au sein du mouvement national tunisien a notamment emprunté au registre de l'identité arabe du Maghreb. En Algérie, lors de l'indépendance en 1962, la même thématique a activé la conflictualité au sein de la direction nationaliste algérienne. On se souvient de Ben Bella déclarant dès son retour en Algérie : « Nous sommes des Arabes, des Arabes, des Arabes. »

En fait, le projet maghrébin ne s'est jamais imposé comme axe stratégique pour les différents mouvements nationaux. Il est resté subordonné aux raisons d'Etat,

autrement dit aux limites du Maghreb-en soi , à savoir : la fragmentation interne, le tête à tête avec la puissance coloniale, l'extraversion méditerranéenne. Certes, en 1958, alors que le Maroc et la Tunisie indépendants affirmaient leur solidarité avec l'Algérie en lutte, la Conférence de Tanger a réuni les représentants du FLN algérien, de l'Istiqlal marocain et du Néo-Destour tunisien. Mais elle n'a pas été de nature à prévenir les conflits frontaliers qui opposeront l'Algérie à ses voisins dès son accession à l'indépendance.

Depuis, l'idée maghrébine a progressé si l'on considère que l'on est passé de l'énoncé d'un Maghreb à trois à celui d'un Maghreb à quatre avec la Libye, puis à cinq avec la Mauritanie. Néanmoins, sa traduction en un processus de construction régionale a connu vicissitudes et intermittences du fait des enjeux territoriaux de la décolonisation (au Sahara notamment), des différences de régimes politiques, des options divergentes en matière de développement et de stratégies opposées d'insertion dans un monde bipolaire. Le Conseil Permanent Consultatif du Maghreb sera la manifestation éclatante de la mise en veilleuse d'un projet maghrébin contrecarré par l'impact colonial sur les structures et les flux, économiques et politiques.

3. Le dispositif euro-méditerranéen

Dans le nouveau contexte de la mondialisation, les caractéristiques antérieures perdurent au travers du dispositif euro-méditerranéen de libre échange (le « Processus de Barcelone ») et des faiblesses de « l'Union du Maghreb Arabe » (UMA).

La constitution de l'UMA est intervenue en 1989⁷; « l'année de vérité », celle « qui vit la mort du communisme en Europe de l'Est »⁸, dans le même temps où l'Europe communautaire, élargie à douze avec l'Espagne et le Portugal, franchissait de nouvelles étapes de son édification. Son contexte a également été celui de programmes et de politiques d'ajustements structurels affectant tour à tour les économies maghrébines.

Avec l'UMA, le projet maghrébin pouvait ainsi apparaître en phase avec un ensemble de mutations internationales tendant à de nouvelles redistributions de la puissance, orientations des flux, intensifications des échanges et recompositions des espaces. Il participerait d'une même temporalité que celle de la mondialisation et de

l'intégration européenne, l'UMA faisant figure de vis à vis et de partenaire "naturel" de l'UE (l'Union Européenne) sur son flanc méditerranéen. Les accords euro-méditerranéens passés par l'UE avec la Tunisie (juillet 1995) et le Maroc (février 1996) ainsi que la Conférence de Barcelone (novembre 1995) n'ont pas, loin s'en faut, confirmé ce rôle de l'UMA et, partant, la densité du projet maghrébin. En revanche, ils tendent à reproduire les caractéristiques du fait maghrébin telles qu'elles ont été dessinées par l'héritage colonial

La problématique euro-méditerranéenne, dans son énoncé actuel, procède d'une initiative européenne tendant à assurer la stabilité et la sécurité dans sa zone de proximité méditerranéenne. Aux pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée, elle offre un vecteur d'insertion dans la mondialisation, par la mise en place d'une zone de libre-échange (à l'exclusion des produits agricoles et de la libre circulation des personnes) à l'horizon de 2010.

Européocentrée dans sa conception, multilatérale dans ses objectifs, elle se révèle bilatérale dans ses procédures. Autrement dit, il s'agit d'associer à l'Europe un ensemble de partenaires, mais c'est en ordre dispersé que les pays considérés sont appelés à passer accord avec l'Union Européenne. Le dispositif aménage ainsi une série de relations Nord-Sud, qui conforte l'axe dominant des échanges économiques et confirme la faible densité de flux Est-Ouest. Le trait vaut particulièrement pour les pays du Maghreb dont la structure du commerce extérieur se caractérise par le poids de l'Europe (entre les deux tiers et les trois quarts des importations et des exportations) et la faiblesse des échanges entre économies maghrébines (3% du commerce extérieur de la région).⁹

De ce point de vue, plus que jamais, la notion de Maghreb connote une fragmentation et un enfermement sur un territoire balisé et traversé par des frontières, dans un face à face avec la rive nord de la Méditerranée. Ainsi, d'une certaine manière, l'Euro-Méditerranée participe du legs colonial. Elle approfondit l'extraversion maghrébine et perpétue des relations bilatérales dans un cadre affichant des objectifs multilatéraux. Tout à la fois, elle confère une nouvelle actualité à un projet maghrébin et fait obstacle à sa réalisation.

Comme le soutient F. Oualalou, « Après Barcelone, le Maghreb est nécessaire »¹⁰. En effet, dans son principe, il constituerait un appui pour un nouveau rapport de forces et donnerait du sens à un arrimage à l'Europe lourde d'implications au regard des logiques identitaires.

Mais une relance du projet maghrébin est-elle possible ? Il est permis d'en douter dans la mesure où, dans son principe même, l'offre européenne active les facteurs de différenciation économique et politique entre les Etats maghrébins. L'inconsistance de l'Union du Maghreb Arabe accrédite ce pessimisme réaliste. En définitive, l'Euro-Méditerranée se solderait-elle, à la manière de l'Afrique du Nord française, mais dans un contexte renouvelé et vraisemblablement plus durable, par un « Occident (arabe) kidnappé »¹¹ ?

April 24. 2003

¹Fernand Braudel, *La Méditerranée et le Monde Méditerranéen à l'époque de Philippe II*, Paris, Armand Colin, 1966.

² Cf. *ibid.* et Abdallah Laroui, *L'histoire du Maghreb. Un essai de synthèse*, Paris, Maspéro, 1970

³ Fernand Braudel, *op. cit.*.

⁴ Abdallah Laroui, *L'histoire du Maghreb. op. cit.*

⁵ *Afrique du Nord* n'est pas le simple équivalent français de *North Africa*.

⁶ E.F. Gautier, *Les siècles obscurs du Maghreb*, 1927.

⁷ Traité de Marrakech du 17 février 1989.

⁸ Timothy Garton Ash, « L'année de vérité », *Le Débat*, 60, mai-août 1990, p. 13-27.

⁹ Fathallah Oualalou., *Après Barcelone... le Maghreb est nécessaire*, Casablanca, Paris, Editions Toukbal, L'Harmattan, 1996.

¹⁰ *Ibid.*

¹¹ On détourne ici la formule utilisée à propos de l'Europe centrale et orientale par Milan Kundera, « Un occident kidnappé », *Le Débat*, 27, novembre 1983.